



Ordonnance de télécom CRTC 2012-162

Version PDF

Ottawa, le 19 mars 2012

Le Conseil **approuve provisoirement** la demande tarifaire suivante. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Demandeur	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Vidéotron ltée	42	le 8 mars 2012	le 7 avril 2012

Secrétaire général